



Numéro de l'acte	2020-174-MEDJD
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	8.9

### CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020

#### **QUESTION N°2020-174**

**CULTURE** : Médiathèque – Location de l'auditorium de la médiathèque municipale - Modification tarifs de location

**RAPPORTEUR** : Monsieur Benoît ROUSSEL

La délibération n°2018-23 du 29 mars 2018 précise qu'il est possible de louer l'auditorium de la médiathèque municipale à divers organismes, entreprises, publics ou privés, pour organiser réunions, stages ou autres pour les tarifs suivants :

Les ½ journées sont découpées comme suit :

- Matinée (maximum 8h à 12h)
- Après-midi (maximum 14h à 18h)
- Journée complète (8h à 18h)

Le montant de ces droits de la manière suivante :

- Location à la ½ journée : 100 €
- Location à la journée non dissociable : 150 €

Dans le cadre d'une politique de soutien à la vie associative, il est proposé la gratuité de la location de l'auditorium de la médiathèque municipale, à l'attention des associations.

Une convention viendra préciser les modalités de mise en œuvre de la mise à disposition de l'auditorium de la médiathèque de la Ville d'Arques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- De se prononcer favorablement sur la modification des tarifs et horaires de la location de l'auditorium de la médiathèque municipale tel qu'exposé et de les mettre en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 16 décembre 2020

Le Maire,

Benoît ROUSSEL





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020**

**Affiché le 17 décembre 2020**

L'An Deux Mille Vingt le Seize Décembre à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 10 décembre 2020 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT – Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **25 présents**
  - **1 absent non excusé**
  - **0 absent excusé sans pouvoir**
  - **3 absents excusés avec pouvoir**
- Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER**  
**Catherine LAMOOT ayant donné pouvoir à Hélène FAYEULLE**  
**Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL**

**Madame Christine COURBOT est nommée secrétaire de séance.**